



AS²



AS² 2.10 : les fiches d'utilisation

Objet : nouveautés de la version AS² 2.10 – le 28 octobre 2013

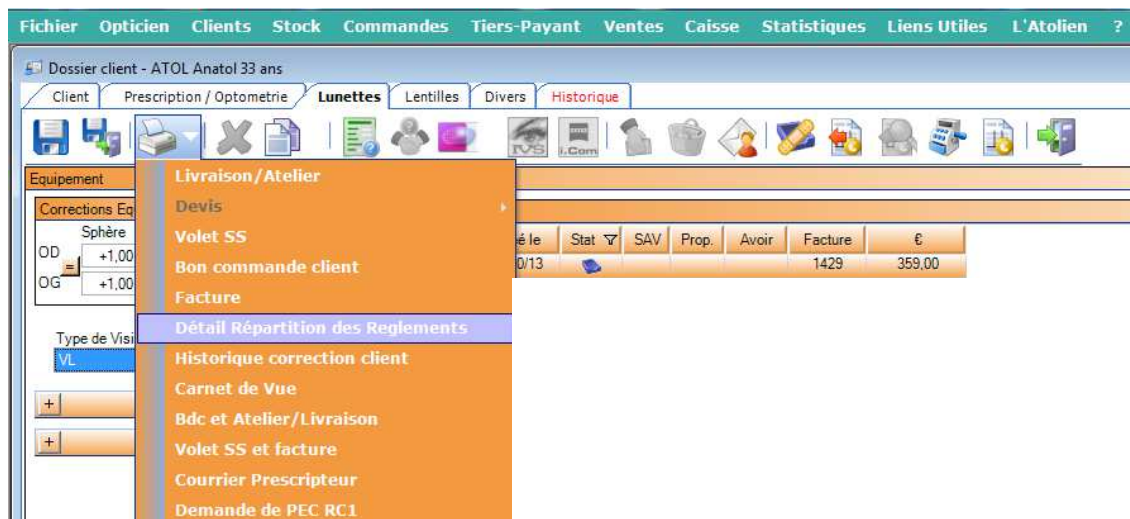
La facture

La législation demande que le document de **facture reste figé dans le temps**.

C'est pourquoi, sur ce document n'apparaissent maintenant que les éléments correspondants à la vente.

Tout ce qui concerne le tiers-payant et les règlements se trouvent dans le document « **Détail répartition des règlements** » accessible dans l'équipement au niveau des impressions.

L'effet est rétroactif pour toutes factures imprimées.



Vous pouvez retrouver toutes les fiches en cours :
Menu AS² : Liens utiles / message d'information AS²

Le Support Technique et Fonctionnel AS² (la Hotline)